



Gonesse, le 22 janvier 2014

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

de M. Jean-Pierre BLAZY

Président de l'association Ville et Aéroport

Aéroport Paris-Charles-de-Gaulle :

reprise de la discussion sur les vols de nuit

Ville et Aéroport proposera un plan national de réduction des nuisances aériennes liées aux vols de nuit

L'association Ville et Aéroport, membre de la commission consultative de l'environnement de l'aéroport Paris-Charles-de-Gaulle, prend acte de la constitution prochaine d'un groupe de travail Vols de nuit annoncée hier par le Préfet de région Ile-de-France en CCE.

Sa proposition formulée avec d'autres élus et associations de riverains a été retenue et elle se félicite de cette reprise des négociations entre l'ensemble des parties prenantes. Celle-ci a pour objectif de réduire concrètement et significativement les nuisances aériennes entre 22h et 6h sur la plateforme.

Il n'était pas question d'en rester au constat d'échec du groupe de travail national « vols de nuit » piloté par l'ACNUSA en 2012 et auquel elle a participé si l'on observe la progression continue du trafic de nuit à Paris-Charles-de-Gaulle. Les voies de progrès réalistes en la matière sont connues (mesures techniques, opérationnelles) et il est urgent d'aboutir sur ce sujet sensible et selon une approche équilibrée qui tienne compte à la fois du volet économique, social, environnemental et sanitaire.

A l'instar de ce qui a été fait sur les principaux aéroports européens, des mesures ont été mises en œuvre sur les aéroports acrusés avec des impacts inégaux. **Il convient de les évaluer et d'élaborer, au-delà du cas de Paris-Charles-de-Gaulle, un plan de réduction national des nuisances aériennes liées aux vols de nuit.** L'enjeu est de mieux protéger les populations riveraines par la voie de réglementations ou de négociations. Celles-ci doivent s'inscrire dans un cadre national et européen tout en tenant compte des contextes propres à chacune des plateformes.

Contact presse : Julien Delannay 01.39.85.95.96 - 06.29.14.27.09

Ville et Aéroport fera un point sur cette question pour chaque plateforme concernée au travers de son réseau national d'élus et proposera aux pouvoirs publics et à l'ACNUSA son plan national de réduction des nuisances aériennes générées par le trafic de nuit.